Bulletin mensuel LA SÉGUINERE



Bruits de voisinage

Cérémonie du 8 mai France Relance 2021

Page 9

Page 9



Editorial

Le bénévolat : maillon essentiel du vivre ensemble



Ce mercredi midi 11 mai, une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation d'Astrid FRAPPIER, adjointe aux actions de proximité, pour partager un temps de convivialité autour d'un repas préparé par Emmanuel RONDEAU, le cuisinier du restaurant scolaire.

Il s'agit d'un moment initié sous la mandature précédente et qui a pour but de remercier les bénévoles qui participent activement aux actions municipales mises en place pour contribuer à la cohésion entre les habitants.

Ces actions, que ce soit le Centre Communal d'Action Sociale, le Transport Solidaire, le Don du Sang, le Parcours Ecocitoyen, la Bibliothèque ou le Soutien à l'Ukraine visent à aider les personnes, quelles qu'elles soient, à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

Le Centre Communal d'Action Sociale, dont le rôle a été développé dans le bulletin municipal du mois de mars dernier, est un établissement public administré par un conseil d'administration dont j'assure la présidence. Il a pour mission d'animer une politique générale de prévention et de développement social au sein de la commune. Sur les 15 membres qui composent cette instance, 7 sont des bénévoles, issus du monde associatif, ils représentent les personnes handicapées, les aînés, les familles...

Le Transport Solidaire est une activité qui a été développé par le CCAS. Il a été constaté que la perte d'autonomie, l'éloignement géographique de la famille, les retraites modestes... étaient autant d'éléments qui pouvaient renforcer l'isolement de certains seniors de notre territoire. Pour pallier ces situations d'isolement, il a été mis en place un transport basé sur la solidarité, le volontariat des habitants et la non-concurrence avec les services de transport déjà existants. Des chauffeurs bénévoles se proposent ainsi, en fonction de leurs disponibilités, de répondre à des besoins ponctuels de déplacement de personnes âgées, en utilisant leur véhicule personnel. Ils sont ainsi une quinzaine à La Séguinière à se relayer pour répondre à l'attente d'une soixantaine de bénéficiaires.

Le **Don du Sang** permet d'organiser en moyenne une collecte par semestre. Autrefois, portées par Familles Rurales, les collectes sont depuis une dizaine d'années à la charge de la collectivité. D'anciens membres de l'association dissoute continuent à apporter l'aide logistique nécessaire à l'activité des professionnels de santé de l'EFS (Etablissement Français du Sang).

Le Parcours Ecocitoyen prépare les plus jeunes à leur future vie d'adulte en les initiant à la citoyenneté au travers de la vie locale. Le parcours se décompose en actions organisées en temps forts et en temps facultatifs. Des habitants ont accepté de les encadrer dans les différentes thématiques, tout au long des deux années du Parcours.

La Bibliothèque, à La Séguinière, est municipale. Toutefois, comme c'est le cas dans la majorité des zones rurales, le travail bénévole est indispensable dans les bibliothèques publiques. 27 bénévoles donnent ainsi de leur temps, au sein de l'équipement communal, pour satisfaire les quelques 630 abonnés. La montée en puissance des réseaux de bibliothèques, sous l'impulsion de l'AdC, invite à trouver l'équilibre entre ces bénévoles et des salariés qui exercent leurs missions de manière complémentaire.

Le **Soutien envers l'Ukraine** s'est naturellement mis en place à La Séguinière, au cours du mois de mars, pour subvenir aux besoins des victimes civiles de la guerre. Il existe ici une génération de personnes qui s'est toujours investit dans l'aide humanitaire à destination de populations étrangères démunies (La Roumanie, Le Burkina-Faso).

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité sans rémunération aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé, l'action sociale, l'environnement et la biodiversité ou encore l'éducation.

J'ai donc tenu à remercier tous ces bénévoles lors de ce repas partagé du 11 mai et je félicite, plus largement, tous les responsables et membres des associations qui animent La Séguinière. Ils se dévouent et se multiplient sans compter, tout au long de l'année pour que la culture, la vie sociale et artistique, la solidarité, l'humanitaire, le sport... aient droit de cité et se développent sur notre belle commune.

Au sein de nos associations, des personnes mettent ainsi en commun de façon permanente des connaissances ou une activité dans un but autre que de partager des bénéfices ; ils participent à une passion commune.

Sans l'aide et le dévouement de tous ces bénévoles compétents et disponibles, la vie à La Séguinière ne serait pas la même.

En témoigne, les manifestations mises en place à l'occasion du passage du circuit des Championnats de France de cyclisme sur route à La Séguinière.

Vous trouverez, en page centrale du présent bulletin, les différentes animations que proposent les associations pour fédérer l'ensemble des habitants autour de cet évènement exceptionnel.

> Guy BARRÉ Maire de La Séguinière

Etat civil

Mariages

16/04 RAGUET David et CHIFFOLEAU Laurie

23/04 ROESCH Alexis et BROSSARD Carine

Décès

18/04 Robert TRICOIRE - 85 ans

27/04 Laurette SECHET - 90 ans

29/04 Jean-François VIVION - 69 ans

03/05 Juliette GUIGNARD - 98 ans née DIXNEUF

03/05 Fernande PRÉAULT - 90 ans

née SACHOT

03/05 Didier BEAUMARD - 57 ans

Autres infos

En couverture :

Tour de France 2018 Epreuve du contre la montre par équipe La Séguinière - 9 juillet 2018

Edition n°189 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 13 mai 2022

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière



Tirage à 1 900 exemplaires

Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie Avenue Abbé Chauveau 49280 La Séguinière

49280 La Séguinière Tél. 02 41 56 90 53 accueil@mairie-laseguiniere.fr









Actualité en images

Chasse aux oeufs le 17 avril

A l'initiative du Comité des Fêtes, une chasse aux œufs s'est déroulée au Moulin de la Cour le dimanche de Pâques.

La centaine d'enfants munis de paniers et de sacs, était enjouée de relever le challenge sous un soleil radieux.

Nul doute que cette première édition, fort réussie, invitera les organisateurs à renouveler l'expérience.









Carnaval du CALS

Après deux années de privation pour raison sanitaire, le CALS n'a pas manqué de se replonger dans l'ambiance du carnaval pour ces vacances de pâques. La deuxième semaine des vacances a été consacrée à la visite de l'atelier des carnavaliers à Cholet et à la confection d'un char.

Sur l'avant du char, une nouvelle mascotte est présente, il s'agit d'une vache qui a été baptisée « Marguerite » par les enfants. Pour clôturer les congés au centre de loisirs, le vendredi 23 avril, c'était le défilé du carnaval dans les rues de la Séguinière sous un beau soleil. Les parents avaient fourni les costumes, toujours plus beaux ! En effet, si fées et princesses sont toujours présents parmi les petits carnavaliers, on trouve également des Spidermans, des chevaliers, des policiers, des coccinelles et bien d'autres.

Les 46 carnavaliers âgés de 3 à 10 ans ont monté la rue des Amourettes puis celle du Sacré Cœur avant de rejoindre la maison d'accueil pour un petit moment convivial sur l'esplanade devant le restaurant avec des danses et des chansons... de quoi donner un peu de rêve aux résidents présents.







nformations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Avril	Mai
Fruits et légumes (Richou)	20 - 27	4 - 11 - 18 - 25
Fromager (Bellevaire)	20 - 27	4 - 11 - 18 - 25
Charcuterie - Traiteur (Boutique Gourmande)	20 - 27	4 - 11 - 18 - 25
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	20 - 27	4 - 11 - 18 - 25
Volailler (Panache et Camail)	20 - 27	4 - 11 - 18 - 25
Association Amitié Sandogo	20	4 - 18
Poissonnier (La Marée)	27	4 - 11 - 18 - 25
Rempaillage (M. Girard)	-	11 - 18
Pommes (GAEC Augereau)	20	4 - 18
Lingerie (Les Secrets d'Emilie)	20	18
Horticulteur (Papin)	27	11 - 25

Quelques nouvelles pour le marché des mois de mai et juin :

- Le charcutier de la Maison « Boutique Gourmande » est de retour, chaque semaine.
- Le poissonnier de « La Marée » sera absent le mercredi 22 juin,
- Le producteur de pommes « GAEC Augereau » est présent en mai et juin en semaines paires,
- Pour les plants de légumes et de fleurs les associés MM. Papin et Defois sont présents également tous les 15 jours, semaines impaires en mai et juin,
- Dans le prochain bulletin, nous communiquerons sur les présences au cours de l'été.

BRUITS DE VOISINAGE

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant!

A cette période de l'année où les jours s'allongent et où les gens profitent plus de leur extérieur, il est nécessaire de rappeler la réglementation en matière de bruits pour éviter les problèmes de voisinage.

L'arrêté préfectoral en vigueur précise bien, dans un premier temps que :

« Tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, et causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ».



Par ailleurs, si les activités professionnelles doivent être interrompues les jours ouvrables entre 20h00 et 7h00 et toute la journée des dimanches et les jours fériés, il n'en est pas de même pour les activités à caractère privé (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) qui ne peuvent être effectuées que les :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

La réglementation sur le bruit s'applique à tout endroit de la commune sur les propriétés privées mais également sur l'espace public. A cet égard, la municipalité souhaite que certains jeunes fassent des efforts, dans leur comportement, pour respecter le voisinage.

Des contrôles seront renforcés avec le concours de la gendarmerie, notamment au niveau du City Stade pour que les heures d'utilisation soient bien respectées. Pour rappel, le multisport de la rue Brouillet est ouvert de 10h00 à 19h00 et la musique y est interdite.

FAUCHAGE RAISONNÉ

aux abords des routes départementales

Depuis quelques années, les abords des routes ne sont plus fauchés régulièrement mais plus tardivement et sont limités au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers. Ces opérations de fauchage concilient les impératifs de sécurité des usagers avec les enjeux environnementaux comme la préservation de la biodiversité.

Ce fauchage permet de limiter la hauteur de coupe et de limiter les interventions de printemps, de repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux. Il permet également de réaliser des économies puisque le fauchage bas entraîne une usure plus importante des couteaux.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 juin à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister (hors restrictions sanitaires).

Au conseil du 9 mai dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Demande d'aide à l'acquisition foncière et immobilière pour le projet de la rue du Paradis,
- Avenant n°3 au marché de travaux d'extension de la mairie,
- Dossier de Consultation d'Entreprises pour l'aménagement de la rue de la Garenne,
- Coordination Sécurité Protection Santé pour l'aménagement de la rue de la Garenne,
- Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la rue de la Garenne
- Avenant n°1 au marché de travaux pour la viabilisation du lotissement Le Bordage,

- Choix d'un maître d'œuvre pour le lotissement « Surchère 2 »,
- Consultation d'entreprises pour le programme voirie 2022,
- Cession de terrain au lieu-dit « La Brunière »,
- Tarification du restaurant scolaire Année 2022/2023,
- Renouvellement de l'emploi d'animateur sur la pause méridienne.
- Suppressions, modification et création de régie de recettes,
- Modification budgétaire n°1,
- Règlement interne de la commande publique.

Retrouvez les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.ir** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

Les coupes sont généralement effectuées au printemps pour délimiter le bord de chaussée et assurer la visibilité et la zone de récupération, dégager la signalisation, maintenir la visibilité dans les virages et aux carrefours, assurer l'arrêt urgent des véhicules et la circulation des piétons. Une fauche d'été permet de limiter la prolifération de plantes invasives comme l'ambroisie. Enfin, un entretien à l'automne peut être utile pour nettoyer les fossés, les talus et assurer le bon écoulement de l'eau. Il est important de rappeler que la présence d'herbe dans le fossé n'empêche pas le passage de l'eau mais favorise, au contraire, son infiltration dans le sol.



S'agissant de routes départementales, le fauchage a été réalisé, sur la commune, par l'Agence Technique Départementale de Beaupréau, début mai. La méthode du « fauchage raisonnée » en Maine-et-Loire consiste à ne réaliser qu'une seule passe pour assurer la sécurité des usagers tout en protégeant la faune et la flore.

ELAGAGE

pour sécuriser les réseaux électriques

ENEDIS, le gestionnaire du réseau électrique, a mandaté la société Elag'Eure pour sécuriser les réseaux électriques HTA (Haute Tension) sur l'ensemble du territoire national. Cette société est donc chargée d'élaguer la végétation des parcelles, privées ou publiques, qui n'est pas à la distance de sécurité réglementaire.

Elag'Eure intervient sur la commune depuis le 9 mai jusqu'à la fin du mois pour effectuer les travaux d'élagage de sécurisation du réseau électrique chez les propriétaires qui ont donné leur accord. La technique employée pour ces travaux est l'élagage par « Girafe ». La « girafe » est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.



ENEDIS rappelle que l'élagage est un enjeu pour tous. Le Code de l'Energie lui reconnaît le droit de : « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. ».

Les propriétaires ont la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur leur propriété quand la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou quand les distances entre les branches et la ligne (située en domaine public) ne respectent pas la réglementation. Dans les autres cas, notamment quand la ligne passe sur une propriété privée, ENE-DIS assure l'élagage des végétaux après en avoir informé, au préalable, les propriétaires concernés.

GUERRE EN UKRAINE

Accueils des réfugiés

L'association SOLÏHA est missionnée pour l'accueil des Ukrainiens chez les particuliers dans le département. Cette association gère le logement social, en lien avec une Assistante sociale.

Le Mouvement mobilise son réseau d'Agences immobilières sociales et ses associations présentes dans tous les territoires pour l'accueil et l'accompagnement social de ces ménages. Cette mobilisation, rapide, est en accord avec les valeurs de solidarité et de dignité humaine du Mouvement SOLIHA. Elle repose aussi sur une expérience ancienne et une expertise éprouvée d'accueil et d'accompagnement des familles réinstallées ou réfugiées.

Depuis 2018, dans le cadre du programme européen de réinstallation, SOLIHA a accueilli plus de 1 000 personnes réfugiées, en provenance de Syrie et d'Afrique subsaharienne. Ces familles ont pu être relogées de manière permanente en France, dès leur arrivée sur le territoire. L'accompagnement social SOLIHA, en lien avec les différents acteurs locaux, permet d'ouvrir les droits (allocations logement, accès aux soins...), de scolariser les enfants, d'apprendre le français, globalement de favoriser leur intégration.

L'implantation des associations SOLIHA au plus près des territoires, la compétence sociale de leurs équipes, leur agilité sont aujourd'hui mises au service du traitement de la crise humanitaire en Ukraine, la plus importante en Europe depuis 1945.

Dans le Choletais, l'hébergement dans les familles, par l'Etat, s'organise. Les premiers réfugiés sont accueillis sur le site de la F.P.A de Cholet et ne souhaitent pas quitter ce lieu car ils sont ensemble. L'association privilégie l'accueil dans les communes où plusieurs familles sont candidates afin d'éviter les hébergements isolés or, à La Séguinière, une seule famille a pour l'instant proposé une solution d'hébergement...

AIDE À L'AUTONOMIE

pour les personnes âgées à domicile

Faire appel aux services d'une aide-ménagère à domicile ou aux frais d'hébergement en établissement peut s'avérer difficile si vos moyens financiers sont insuffisants. Certains habitants peuvent peut-être bénéficier de l'Aide sociale ou de l'Allocation Personnalisé d'Autonomie à domicile : financée pour l'essentiel par le Département, elle a pour objet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées confrontées à une perte d'autonomie, en permettant de rémunérer des services de compensation ou de prise en charge de la dépendance, son contenu et son montant sont déterminés en fonction de la situation et des besoins du bénéficiaire.

Les conditions d'attribution de l'APA sont les suivantes :

- être âgé de 60 ans et plus,
- disposer d'une résidence stable et régulière en France,
- présenter un degré de perte d'autonomie évalué de 1 (dépendance la plus forte) à 4 par référence à la grille nationale AGGIR: Autonomie gérontologie groupes iso-ressources – nécessitant une aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie courante,
- pour les personnes de nationalité étrangère, être en situation régulière au regard des textes qui régissent le séjour en France.

Contrairement à la plupart des prestations sociales, l'APA n'est pas soumise à condition de ressources, ni récupérable sur succession. Il est possible d'en bénéficier quels que soient ses revenus. Cependant, le montant de la participation – qui déterminera, par soustraction, le montant de l'allocation – sera calculé en fonction des revenus.

Le CCAS de La Séguinière (contacter la mairie) peut aider à remplir le formulaire de demande pour pouvoir bénéficier de cette aide. Il le transmettra ensuite aux services du département chargé de l'instruire.

Une équipe de travailleurs sociaux du département se rendra alors au domicile de la personne et évaluera le degré de perte d'autonomie. C'est à partir de cette évaluation qu'un plan d'aide personnalisé pourra être proposé (intervention de différents professionnels pour le maintien à domicile) et qu'une aide financière pourra être versée proportionnellement au degré de dépendance.

Il convient de rappeler que l'APA est également versée aux personnes dépendantes qui vivent en maison de retraite ou établissement hospitalier.

Thématique du mois

Championnats de France de cyclisme sur route

Epreuves en ligne des 25 & 26 juin 2022

Tracé du circuit à La Séguinière

Concerts de musique

Samedi 25 juin de 19h00 à 23h00

Parvis de la Salle des Fêtes

Organisés par le Comité des Fêtes Présence de 2 groupes de musique dont Redwood

Redwood est un groupe de rock basé à Cholet et Saint-Léger-sous-Cholet, à l'influence folk, rock, blues. Les morceaux sont tirés d'albums d'artistes connus comme : Neil Young, Eric Clapton, Bob Dylan, Jimi Hendrix, les Beatles, les Stones...

« Il y a la musique que l'on écoute et il y a la musique que l'on joue, qu'elle soit venue de Liverpool ou des Etats-Unis. Cette musique était sublimée par l'émergence, dans les années 60, d'une incroyable génération de musiciens qui, par leur inspiration et leur puissance créatrice, sont à jamais entrés dans l'histoire et la légende de la rock et folk music. » (Bertrand Canselier - Groupe Redwood)

Entrée Gratuite Boissons et restauration sur place (Food Trucks) Sąint–Louis Bąsket « Ri–kop »

> Ségu « L

3 courses au programme des épreuves en ligne

Samedi 25 juin « Elite Amateur»

Départ de Cholet (Avenue du commandant de Champagny - Face à l'entreprise ASD) à 8h45 Distance : 8 tours de 20 km soit 160 km

Arrivée à Cholet (id° départ) à 12h39 (moyenne estimée 41 km/h)

Samedi 25 juin « Femmes Elite »

Départ de Cholet (Avenue du commandant de Champagny - Face à l'entreprise ASD) à 13h30

Distance: 6 tours de 20 km soit 120 km

Arrivée à Cholet (id° départ) à 16h55 (moyenne estimée 35 km/h)

Dimanche 26 juin « Elite Professionnel »

Départ de Cholet (Avenue du commandant de Champagny - Face à l'entreprise ASD) à 10h50

Distance: 12 tours de 20 km soit 240 km

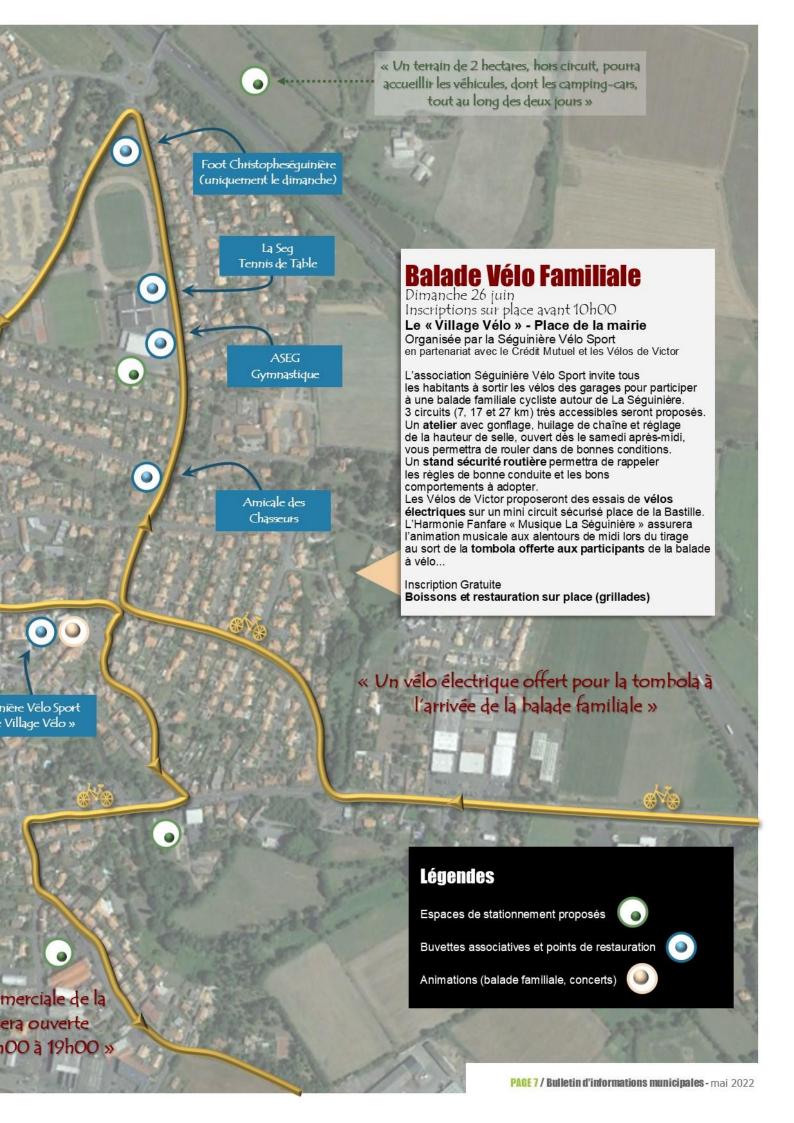
Arrivée à Cholet (id° départ) à 16h50 (moyenne estimée 40 km/h)

Le circuit sera fermé à la circulation :

le samedi 25 juin de 7h30 à 18h00 et le dimanche 26 juin de 9h30 à 18h00

« La zone com Ménardière s le samedi de 101

Pour la circulation, plus d'infos sur : https://franceroute.fr



La Commission Locale de l'Eau

Zoom sur deux instances locales œuvrant pour l'environnement



Le nouveau contrat 2021/2026 de la fédération de pêche de Vendée

Les axes sont la gestion des espèces en sachant que le brochet et la vandoise ont des difficultés à se reproduire, la continuité écologique, la question des espèces envahissantes et d'autres questions sur la restauration de milieux aquatiques qui sont pollués. L'alevinage sera arrêté progressivement pour parvenir à une reproduction naturelle. Le bassin versant comportant 5 départements, les autres fédérations départementales feront aussi leur programme d'actions.

La demande d'autorisation environnementale du centre de tri UNITRI de Loublande près de La Tessoualle.

Il n'y a pas de cours d'eau sur les 3,5 ha du terrain mais des zones humides et des haies à protéger. La commission a donné un avis favorable avec quelques réserves sur le respect des zones humides en tête de bassin, le dispositif de suivi de la qualité de l'eau, et sur la nécessité d'obtenir toutes les informations pour le traitement des eaux usées. Par ailleurs, il a été noté que ce projet dont on parle depuis plusieurs années doit sortir sans retard, c'est une urgence pour la gestion de nos déchets et de notre environnement.

Le schéma départemental de la ressource en eau du Maine-et-Loire

Pour éclairer l'attribution de subventions aux différents bassins versants et le changement de la composition de la Commission Locale de l'Eau, il était nécessaire de réduire le nombre des représentants et d'y inclure des représentants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et des communes les plus touchées par l'amélioration de la qualité de l'eau, à savoir : Sèvremoine (49), Vertou (44), Montaigu et les Herbiers (85) et Mauléon, Moncoutant, Sèvremont (79). L'amont du bassin versant de La Sèvre étant la priorité actuellement.

Le mot du président de l'EPTB M. Jean-Paul Brégeon est « la Sèvre Nantaise en Actions: retour aux sources ».

Contrairement au passé, ou chaque syndicat ne s'occupait que d'une portion de rivière, désormais, avec la subsistance d'un seul syndicat (EPTB de la Sèvre Nantaise), c'est le bassin versant dans son ensemble qui est pris en compte.

A noter que dans le contrat 2021/2026, l'amélioration de la qualité de l'eau ciblera la portion à la source en Gâtine (79) jusqu'à Maulévrier.

Définition

La CLE (Commission Locale de l'Eau) est l'instance de concertation et de décision du SAGE. Il s'agit d'un véritable parlement local de l'eau dont les principales missions sont de :

- réviser le SAGE.
- suivre la mise en œuvre des préconisations du SAGE
- donner un avis sur les projets en cours,
- prévenir et arbitrer les conflits.

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

L'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) de la Sèvre Nantaise est un syndicat mixte. Le périmètre d'action de l'EPTB correspond au périmètre du bassin versant de la Sèvre Nantaise. L'EPTB assure une cohérence entre l'amont et l'aval. Il vise à concilier le développement des activités humaines et la préservation du patrimoine naturel.

CPIE Loire Anjou



L'assemblée générale du C.P.I.E à Beaupréau a eu lieu le 25 avril dernier. Cette association connait de grands changements. Le conseil d'administration a été renouvelé à 50% et l'équipe des salariés a subi un grand turnover. Le président M. Philippe Blanchard est cependant confiant par le travail effectué au cours de plusieurs an du changement environnemental journées de séminaire en 2021 et début 2022.

Actuellement cette association garde le cap « d'initiatives pour l'environnement ». Elle assure dans le choletais le suivi du compostage et du broyage des végétaux. Elle assure aussi l'accompagnement des entreprises pour la biodiversité, l'éducation au respect de l'environnement et la sensibilisation à la nature dans les E.N.S. (Espaces Naturels Sensibles).

Enfin les sujets de production et de consommation locales, de transition énergétique sont développés à Mauges Communauté et même au-delà dans le département.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) est une marque déposée, un label reconnu par l'État français et un réseau d'associations œuvrant pour une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable



Après deux années où les cérémonies se sont déroulées dans des conditions particulières en raison de la situation sanitaire, le 77ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a été célébré normalement.

Ce dimanche 8 mai 2022 a débuté par un accueil à la mairie, à 10h50, au moment même où un avion de transport de troupes basé à Evreux survolait le bourg de La Séguinière.

Ce cérémonial institué depuis plusieurs années, nous le devons à la ville d'Angers qui est marraine de l'escadron de transport « Anjou » : unité de transport de l'armée de l'air française équipée de Transall sur la base aérienne d'Évreux-Fauville. Il est donc de tradition que des militaires décollent de l'Eure pour participer aux cérémonies célébrées dans le chef-lieu du département de Maine-et-Loire. L'avion en profite pour passer dans le ciel de Cholet, lieu d'implantation du 77ème régiment d'Infanterie (dissous) et donc, également, de La Séquinière.

Après ce passage aérien, le cortège composé notamment d'élus de La Séguinière, des communes voisines (Saint-Christophe et Sain-Léger) et d'anciens combattants s'est rendu au cimetière accompagné par les musiciens de l'Harmonie Fanfare « Musique La Séguinière » pour déposer une gerbe au pied du monument aux morts et se recueillir en hommage à toutes les victimes de cette guerre.

Après une minute de silence, le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a été lu par M. Guy BARRÉ, maire de La Séguinière.

Dans son discours, M. le Maire a rappelé les atrocités de cette guerre vécues par les soldats mais aussi par les civils et a indiqué que le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.



Travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture terrasse de l'école publique

La subvention de rénovation énergétique des bâtiments publics, créée par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2020, se place dans le Plan National de Relance et de Résilience financé en partie par l'Union Européenne. La commune a ainsi bénéficié d'une aide financière de 38 784 €, dans le cadre de France Relance 2021, pour l'opération relative aux travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture terrasse de l'école publique. Cette somme représentait 80% de la dépense subventionnable.



La dépense s'est élevée à 65 583,72 € TTC (54 653,10 € HT) dont 5 376 € TTC pour les honoraires et 60 207,72 € TTC pour les travaux.

Les travaux étant terminés, la commune sollicitera prochainement le versement de la participation financière de l'Etat dont la publicité doit être assurée sur nos supports externes de communication en application de l'arrêté préfectoral. La commission interministérielle de coordination des contrôles organisera des contrôles et des audits pour le compte de la Commission Européenne afin de vérifier l'avancement du Plan et ainsi permettre le versement des fonds européens.







Associations et Culture

Association des Assistantes Maternelles « Les Mini-Pouces »

L'association gère les matinées récréatives qui se déroulent le lundi, mardi et jeudi matin de 8h50 à 11h45 (hors vacances scolaires).

Les matinées récréatives ce sont des lieux de rencontres et activités pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, grand parent ou assistante maternelle. Elles sont animées par le REP (Relais Petite Enfance) du CSI Ocsigène ou par les assistants maternels.

Chacun est libre de venir et de partir à l'heure qu'il souhaite sauf pour les matinées du REP (les 1er et 3ème jeudis du mois).

ateliers avec les enfants

A l'occasion du Carnaval, l'association a profité de la belle journée du jeudi 5 mai pour défiler.

Les enfants avaient revêtu leurs plus beaux costumes de fée, de coccinelle, de crocodile... pour faire un petit parcours dans la Séguinière en musique suivi d'un temps de danse et d'un goûter dans la cour de la maison de l'enfance.



Une année couronnée de succès pour la SEG TT

Le tennis de table de La Séguinière se félicite des bons résultats obtenus au cours de la saison qui s'achève.

L'équipe des jeunes, invaincue et première ex-aequo en championnat départemental, a été classée 3ème au goal-average (cf. photo). Chez les seniors, après que l'équipe fanion ait validé, depuis quelques temps, sa montée en Pré-région ce sont les équipes suivantes, en Départementale 2 et en Départementale 3, qui viennent d'être promu en division supérieure.

Les 3 autres équipes seniors terminent à des places honorables dans leur groupe respectif.

Individuellement, quelques joueurs du club sont à mettre en évidence :

Quentin DIXNEUF, en critérium senior, va participer à la finale régionale de sa catégorie pendant que Charlie POIRIER va participer à la finale départementale des tournois de secteur.

En coupe seniors, la compétition est en cours et l'équipe 1 toujours qualifiée va aborder avec confiance les guarts de finale.

Tous ces résultats prometteurs laissent présager des succès à venir pour le club composé d'une cinquantaine de licenciés dont 13 jeunes.

Pour se faire connaître et éventuellement accueillir de nouveaux membres, l'association proposera un atelier ludique, en marge

des Championnats de France de cyclisme sur route, les samedi 25 et dimanche 26 juin prochains devant le complexe sportif Pierre de Coubertin.

Entourés des deux entraîneurs



Autres infos

Paroisse Saint-Michel

Chœur Intergénérationnel Paroissial

Les « Chemins de traverse » Marin Marais, John Dowland, François Couperin & co ...

Un croisement entre la musique française et les musiques des îles de Bretagne, une occasion de retisser les liens entre musiques savantes et populaires, vocales et instrumentales... Ce programme, construit autour de pièces de recueils de danses et d'airs, de compositeurs connus et moins connus, vous emmène par-delà les mers à travers deux siècles de musiques jouées dans les cours de France, d'Angleterre et plus loin encore...

Sous la direction de Sébastien Rabiller avec Delphine Le Gall (viole de gambe), Claude Meneux-Poizat (clavecin) et Virginie Rabiller (chant).

Concert/voyage le samedi 11 juin à 19h00 Eglise Notre-Dame de La Séguinière Participation libre

Théâtre les p'tits Zygos

Représentations théâtrales

Les représentations de théâtre des plus jeunes acteurs se dérouleront :

Samedi 11 juin à 20h00 et Dimanche 12 juin à 15h00.

Ouverture de la billetterie 30 min avant le début de la représentation. Tarifs : 5 € et 3 € pour les moins de 12 ans.

Danse Roll' and Co

Gala annuel

Vendredi 17 et samedi 18 juin 2022 à 20h30 - Salle de l'Arceau

Le dernier gala réunissant l'ensemble des disciplines de l'Association a eu lieu en juin 2017. Puis en 2018 et 2019, du fait des travaux dans la salle de l'Arceau, un gala avait été présenté dans l'Espace Prévert mais ans les groupes de roller. Pas de gala en 2020 et 2021, alors imaginez à quel point nous sommes motivés cette année!

Vente de billets Salle de l'Arceau : le vendredi 10 juin de 18h00 à 20h00 et le mercredi 15 juin de 18h00 à 20h00. Ouverture de la billetterie les soirs de gala à partir de 20h00 (sous réserve de places disponibles)

Tarifs - Adultes : $8 \in$, Etudiants & - de 18ans : $5 \in$, - de 12 ans : $3 \in$, - de 4 ans : gratuit.

Classe 92

50 ans cette année

La classe 92, regroupant les personnes nées en 1972 propose de fêter, les 50 ans, le 1er octobre 2022 à la salle des Dodais à La Séguinière.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez dès maintenant vous faire connaître à l'adresse suivante : classe92laseg@gmail.com

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, voici un incontournable et une valeur sûre :

« Le Grand Monde » de Pierre LEMAITRE

RÉSUMÉ:

Après la trilogie des « Enfants du désastre » (Au-revoir là-haut, Couleurs de l'incendie, Miroir de nos peines) qui s'achevait en 1940, Pierre Lemaitre accompagne une autre famille, les Pelletier, à partir de 1948, entre Beyrouth, Paris et Saïgon.

Au Liban, Louis et Angèle, les parents, tiennent avec calme et dextérité la fabrique des Savons du Levant.

Derrière eux, se tiennent comme ils peuvent leurs quatre enfants, trois fils et une fille, qui n'ont pas forcément l'ambition de reprendre l'affaire paternelle.

Ce roman dresse le tableau de deux antagonismes : la France qui tente de se reconstruire sur ses ruines morales et physiques et l'Indochine qui se dissout dans la corruption et le Vietminh. Les membres de cette famille, par des voies différentes, vont se trouver confrontés à des situations particulières suivant leur chemin emprunté.

Pierre Lemaitre est doué pour le romanesque, se glissant dans la peau de ses personnages pour nous emmener dans des situations extravagantes.

Première marche réussie pour une nouvelle saga de 4 ouvrages, savoureuse, instructive et sensible.

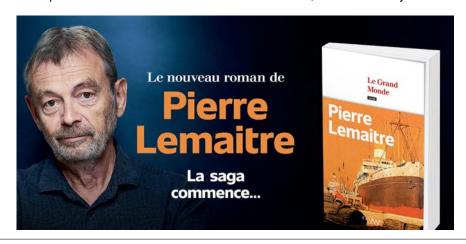
Bonne lecture L'équipe de bénévoles

RAPPEL D'INFORMATION:

Depuis le mois de Janvier, les horaires sont harmonisés :

le matin de 10h00 à 12h00 le mercredi et le samedi

l'après-midi de 17h30 à 19h00 le lundi, le mercredi et le jeudi



Clic Igeac

Assemblée Générale le 30 juin 2022

Suzette se souvient, que tous les ans, à la même époque, l'Assemblée Générale du CLIC IGEAC, avait normalement lieu. L'an dernier, en raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale n'était pas ouverte au public. Elle espère bien que cette année, elle pourra y assister

Sans attendre, elle appelle le CLIC pour en avoir confirmation : « l'IGEAC a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale qui se déroulera le jeudi 30 juin 2022 à 20h30 - Salle La Bruyère (4 rue Jean de La Bruyère à Cholet) ».

Ni une, ni deux, Suzette prend son calendrier, note la date et surtout elle va la communiquer autour d'elle !

CLIC IGEAC (Centre Local d'Information et de Coordination) ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi matin uniquement sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont fixés au pôle social (24 avenue Maudet 49300 Cholet) ou à domicile.

Tél: 02.41.30.26.34 - clic.choletais@gmail.com Site Internet: clic-igeac.org



Evènement

La commune de La Séguinière et l'association Séguinière Vélo Sport proposent

la SEG' à Vélo!

1 ère

-Balade Familiale

Dimanche 26 juin 2022



ATELIER DE GONFLAGE, BOISSON OFFERTE À L'ARRIVÉE,

TOMBOLA GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS AVEC 1 VÉLO ÉLECTRIQUE À GAGNER...

Plus d'informations sur le site de la mairie : https://www.mairie-laseguiniere.fr







